



DEC190368DR17

Décision portant nomination de M. Ludovic DAVILA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'USR3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC161226DGDS portant nominations de M. Arnaud Leclerc aux fonctions de Directeur de l'Unité de Service et de Recherche USR3491 ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire de l'USR3491 en date du 07/06/2018;

Considérant que M. Ludovic DAVILA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 3 au 5 décembre 2018 et du 14 au 16 janvier 2019 par l'Université de Nantes.

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Ludovic Davila, technicien de classe exceptionnelle, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'USR3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin à compter du 1<sup>er</sup> février 2019.

M. Ludovic Davila exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, M. Ludovic Davila est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le ....

Le Directeur de l'unité

Arnaud Leclerc

Visa du Président de l'Université de Nantes

Visa de la Déléguée Régionale du CNRS

Olivier Laboux

Gabrielle Inguscio